

Relevé de décisions  
**Réunion du Comité des Parties Prenantes**

28 septembre 2023

Léko a présenté 2 sujets pour avis aux membres du Comité des Parties Prenantes (CPP).

**1. Le projet de barème amont 2024 emballages ménagers et papiers-graphiques :**

Léko a soumis pour avis le barème amont conçu sur la base des données librement disponibles sur les metteurs sur le marché assujettis à la REP Emballages Ménagers, sur les mises sur le marché anticipées et sur les performances de recyclage prévues durant la période d'agrément. Léko a précisé que le barème pourra être amené à évoluer selon les données nouvellement disponibles auprès de Léko en 2023/2024.

Vote pour avis sur le **projet de barème amont 2024** ;

L'amendement du règlement intérieur a été **adopté à l'unanimité** des membres présents (7)

**2. Etude trajectoire objectifs européens de recyclage**

Léko a soumis pour avis les trajectoires du recyclage par matériaux jusqu'en 2025 et le détail des trajectoires par résines plastiques.

Vote de la nouvelle de **l'étude trajectoire des objectifs européens de recyclage** ;

- Abstentions (3)
- Approbation des autres membres (4)

La grille d'autocontrôle est **adoptée à la majorité**.